



RETRAITE SPORTIVE du GRAND DOLE

Impasse FAGOT – 38 Boulevard WILSON
39100 DOLE

Site : <https://rsgranddole.fr>

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CODIR DU 25 MAI 2022

Membres Présents

Odette BALLART – Pierre BOURGEOIS – Jean CELI – Annick DARD – Annick DESARBRES – Françoise GAILLARD – Monique GOGUEL – Georges MAIRET – Marie-Claude PERNOT – Françoise PETITJEAN – Nicole POULET – Michel PRENEZ – Jean-Claude RIBEAUX – Michel VARESCON –

Membres Absents

Joël BUATOIS

Membres Excusés

Marie-Claude PERNOT – Christian GAUCHEY -

Le Quorum étant atteint, 15 membres présents sur 17, la Présidente ouvre la séance à 9 H 15.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

La Présidente, Françoise GAILLARD, rappelle les points de l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du CODIR du 06-05-2022
2. Préparation des inscriptions saison 2022-2023
 - 2.1. Information relative aux inscriptions en ligne
 - 2.2. Définir :
 - 2.2.1. Date de mise sous enveloppes
 - 2.2.2. Date de fin des inscriptions
 - 2.2.3. Nombre maxi d'adhérents pour la saison à venir
 - 2.2.4. Date début activité
 - 2.2.5. Dates permanences au local
 - 2.3. Présentation ébauche nouvelle feuille activités
 - 2.4. Définir le nombre d'activités et nombre randonnées
3. Projet Activ'Mémoire

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 06 MAI 2022

Une modification à apporter concernant la remise d'un trousseau de clefs du local qui n'a pas été remis à Michel PRENEZ ; Pierre BOURGEOIS a conservé son trousseau puisque reconduit dans ses fonctions de Trésorier.

Pour rappel : Détenteurs d'un trousseau de clefs du local :

- ▶ Françoise GAILLARD
- ▶ Nicole POULET
- ▶ Pierre BOURGEOIS
- ▶ Monique GOGUEL

➡ *Approuvé à l'unanimité*

2. PREPARATION DES INSCRIPTIONS DE LA SAISON 2022/2023

2.1. INFORMATIONS RELATIVES AUX INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour faire suite aux différents débats autour de cette problématique, Françoise Gaillard a repris contact avec Monsieur NOGUE de la société PLANETAR qui assure que tout est en place pour formaliser cette procédure pour la saison 2022/2023.

Bien que les avis soient partagés, nous pensons qu'il serait déjà nécessaire de faire un test (une simulation à blanc) sur un échantillonnage afin de mesurer l'efficacité de ce logiciel avant de prendre une décision.

Après avoir consulté les différents échanges remis par les membres de l'ancien CODIR et les compte-rendu sur la question, je vous joins le formulaire qui pourrait être le bulletin d'adhésion sous réserve des mises à jour à effectuer qui vont être abordées dans les prochains points de l'ordre du jour.

Après échanges avec Françoise GAILLARD, Monique GOGUEL prend le relais et contacte M. NOGUE.

Pour rappel, la charge financière s'élève actuellement à 1 450 €.

2.2. CALENDRIER

2.2.1. LA MISE SOUS ENVELOPPE

Sous la responsabilité de Nicole POULET, la mise sous enveloppe aura lieu le 27 Juillet 2022 à 9 h au local de la RSGD avec 10/12 personnes : cf tableau joint et sera suivie d'un repas avec l'association "Des Portugais".

Double pointage à conserver –

- ➡ Pierre prend contact avec l'association pour le repas
- ➡ Le secrétariat assurera les photocopies du dossier d'inscription
- ➡ 11 membres volontaires à ce jour : *Odette BALLART – Pierre BOURGEOIS – Annick DARD – Annick DESARBRES – Françoise GAILLARD – Georges MAIRET – Françoise PETITJEAN – Nicole POULET – Michel PRENEZ – Jean-Claude RIBEAUX – Michel VARESCON –*
- ➡ Françoise Gaillard fait un appel à contribution aux membres du CODIR absents pour étoffer l'équipe de Mise sous Enveloppe

2.2.2. CAMPAGNE DES INSCRIPTIONS

Elle débutera pour les **renouvellements** à l'issue de l'expédition du dossier d'inscription, soit après le **27 juillet** ;

pour les **nouvelles demandes** à compter du **01/09/2022** ;

et se clôturera le **15 septembre 2022 pour tous**.

La priorité sera donnée comme les années précédentes aux renouvellements ; l'acceptation des nouvelles demandes sera conditionnée par le domicile (Grand Dole) et selon les places disponibles dans les différentes activités (effectif imposé pour certaines).

2.2.3. EFFECTIF

Le seuil de **800 adhérents avec une variation de plus ou moins 5 %** semble aujourd'hui en adéquation avec les activités que la RSDG peut proposer.

Selon Nicole Poulet, un mouvement d'environ 100 adhérents chaque année laisse la possibilité de répondre favorablement aux nouvelles demandes.

2.2.4. DATE DE REPRISE DES ACTIVITES

- ▶ Pour les renouvellements : **lundi 12 septembre 2022**
- ▶ Pour les nouveaux adhérents : **lundi 03 Octobre 2022**

2.2.5. PERMANENCE D'ETE ET FORUM DES ASSOCIATIONS

- Mercredi 17 août de 9h30 à 11h30
- Vendredi 19 août de 9h30 à 11h30
- Lundi 22 août de 15h00 à 17h00
- Vendredi 26 août de 9h30 à 11h30
- Lundi 29 août de 15h00 à 17h00
- Forum des Associations : Samedi 03 septembre 22 et dimanche 04/09/2022
- Vendredi 09 septembre de 9h30 à 11h30

- 3 personnes par demi-journée seraient la bonne jauge
- Tableau en Pièce jointe pour s'inscrire : le compléter dans la mesure du possible sous l'espace partagé

2.3. PRESENTATION EBAUCHE DE LA FEUILLE D'ACTIVITES

Monique Goguel présente le dossier d'inscription ainsi que le bulletin d'inscription manuscrit : en PJ
Par manque de temps, toutes les questions n'ont pas pu être abordées.

Des échanges autour de l'assurance – du certificat médical – de la charte de l'adhérent – le choix des activités, son nombre et ses options – sa mise à jour (créneaux horaires, animateurs, code...) ont permis quelques mises à jour mais il reste encore des questions en suspens.

Elle vous livre donc son projet sous un autre format que celui proposé les années précédentes mais qui s'appuie sur les informations antérieures référencées dans plusieurs documents.

Le dossier d'inscription/information sera photocopie sous forme de livret (format A5) afin de réduire le nombre de pages et le bulletin d'adhésion recto/verso en format A4 **lorsqu'il aura été validé par le CODIR.**

- Mise à jour du tableau des activités
- Liste des animateurs
- Dossier d'inscription et bulletin d'adhésion : M. Goguel

2.4. CHOIX ET NOMBRE D'ACTIVITES

Cette question a été abordée sommairement : il semblerait donc opportun de reprendre ses différents points lors de la prochaine réunion lors de la finalisation du dossier d'inscription.

3. PROJET ACTIV'MEMOIRE

Une formation est prévue à Besançon le mercredi 22 juin 2022 : inscription à faire avant le 08 juin

4. INFORMATIONS DIVERSES

- 4.1. Pierre Bourgeois, trésorier, rappelle que toute demande de paiement doit être accompagnée de son justificatif.
- 4.2. Convention d'occupation de salles : elles ont été renouvelées en date du 30/04/2022 pour l'année scolaire 2022/2023) ; restent celles de St Ylie et des Arquebusiers gérées par HELLO DOLE sur l'année civile.
- 4.3. Information aux animateurs : Mise à jour à effectuer (Secrétariat)
- 4.4. Trombinoscope : Pensez à envoyer une photo : rsgdsecretariat@gmail.com (Monique GOGUEL)
- 4.5. Nouvelle adresse courrielle Françoise Gaillard : rsqd.fg39@gmail.com
- 4.6. Michel Prenez a mis à jour les coordonnées des membres du CODIR : vous pouvez le consulter sur le site → Espace CODIR

La séance est levée à 12h15.

La secrétaire



Monique GOGUEL

La Présidente



Françoise GAILLARD